

ATTESTATION DE PARTICIPATION

L'Union des municipalités du Québec
et l'Université du Québec à Trois-Rivières attestent que

MARTIN MARANDA

a participé à la formation en mode hybride

Resituer son rôle et ses responsabilités - Éthique et déontologie des réélus et réélus

d'une durée de 3 h 30 - 0,35 UEC

Le 22 Janvier 2022 (en ligne)



JASMIN SAVARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Union des municipalités du Québec



PHILIPPE TRUDEL
DIRECTEUR

Service de la formation continue
et de la formation hors campus
Université du Québec à Trois-Rivières

Le SFCFHC de l'UQTR émet des unités d'éducation continue (UEC-UQTR). Une UEC-UQTR correspond à dix heures de participation à une formation répondant à des critères élevés de qualité.
Conservez cette attestation pour la comptabilisation de vos heures reconnues.